

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

CADRE D'EMPLOI : des assistants territoriaux socio-éducatifs

DIRECTION : Direction Générale Adjointe des Solidarités, de la Culture et du Sport – Direction du Développement Social Local – Site d'action médico-sociale Nevers-Chaméane
(7 autres AS sur l'ensemble des missions)

DESRIPTIF DU POSTE :

- Assurer l'aide aux familles ou aux individus en accueillant, en écoutant, en informant, en conseillant, en orientant lors de permanences, rendez-vous, visites à domicile ou par téléphone, afin de répondre à leur demande.

- conduire des entretiens en favorisant l'expression, en analysant et évaluant la situation, afin d'établir un diagnostic et d'aider l'utilisateur, à connaître ses capacités, à prendre des décisions

- Mettre en œuvre un plan d'aide, en constituant des dossiers administratifs et/ou financiers, en négociant avec les usagers, les différents interlocuteurs, en accompagnant les familles ou les individus dans le cadre des missions du conseil départemental

- Rédiger des rapports sociaux, des enquêtes en recueillant les éléments, en évaluant les situations.

- Organiser et participer aux réunions de synthèses, concertations, commissions d'accueil, dans le cadre du travail pluridisciplinaire, en apportant des éléments, en partageant les informations afin de décider des actions à mener.

-Rapports (Juge des enfants, Procureur, JAF)

- Mettre en œuvre le protocole « Enfance en danger » (traitement des informations préoccupantes, signalement, synthèse, accompagnement des familles...)

- Études des textes législatifs, pour adapter les réponses aux situations particulières afin de favoriser l'accès ou le maintien des droits

- Développement social local : contribuer, par une connaissance précise des populations, à la compréhension des phénomènes sociaux propres au territoire d'intervention pour construire des réponses collectives dans le champ du développement social local
- Produire des éléments de connaissance ou de statistiques.
- Procéder à l'évaluation et au bilan des actions menées.
- Participer à la formation des étudiants par l'accueil en stage afin de transmettre les savoirs, savoir-faire et savoir-être professionnels.

COMPÉTENCES REQUISES :

Formation

Niveau requis : DE assistant de service social

Formations et qualifications nécessaires

Permis de conduire indispensable

Connaissances / compétences requises

- savoirs : intérêt pour le travail social en polyvalence de secteur
- savoir faire (compétences techniques) qualités rédactionnelles
- savoir être (qualités relationnelles / d'encadrement) esprit d'équipe indispensable, discrétion professionnelle, secret professionnel, capacité en termes d'initiative et d'adaptabilité

PARTICULARITES DU POSTE

N'ouvre pas droit à une NBI

le poste n'est pas compatible avec un temps partiel

Mission compatible avec le télétravail : à définir

Vous souhaitez postuler ?

Merci d'envoyer une lettre de motivation et un CV avant le 17 avril 2018 à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Nièvre,
service des parcours professionnels,
Hôtel du Département,
58 039 NEVERS CEDEX

ou

jury-drh@nievre.fr